

Marché public de Travaux - Avis d'appel public à la concurrence

1) Maître de l'ouvrage

Commune de Naussac-Fontanes représentée par Mr BRUN Jean-Louis, Maire.

2) Procédure de passation

Marché passé selon la procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 et de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015. Une négociation pourra être envisagée avec les candidats qui auront présenté les offres les plus intéressantes conformément aux critères de classement des offres.

3) Objet du marché

Travaux de viabilisation du lotissement à usage d'habitation "La Ponteyre " à NAUSSAC-FONTANES (48 Lozère) Rue de la PONTEYRE

4) Lieu de livraison

Mairie de Naussac-Fontanes, Rue de l'église 48300 NAUSSAC-FONTANES

6) Délai d'exécution

Les délais d'exécution seront fixés dans le cahier des clauses particulières (CCP) et à l'acte d'engagement et ne peuvent en aucun cas être modifiés.

7) Mise à disposition du dossier de consultation

- Par mail : envoyer une demande par mail à : naussac-fontanes.mairie@orange.fr
- Sur le site internet de la commune : www.naussac-fontanes.fr « actions projets et travaux »
- Sur le site www.e-marchespublics.com

8) Critères de jugement des offres

Pour attribuer le marché, le pouvoir adjudicateur retient l'offre économiquement la plus avantageuse en se fondant sur les critères suivants qui sont pondérés comme suit :

- Prix de l'offre de base : 60%
- Valeur technique : 20 %
- Délai : 10%

9) Variantes

Les concurrents doivent présenter une offre entièrement conforme au dossier de consultation (offre de base).

10) Renseignements complémentaires

D'ordre technique et administratif, auprès Mr BRUN Jean-Louis, Maire Mairie de Naussac-Fontanes, Rue de l'église 48300 NAUSSAC-FONTANES

11) Date limite de réception des offres

Les offres devront être parvenues à destination au plus tard le 25 Avril 2019 à 16 H.

12) Date d'envoi à la publication

14 Mars 2019